

**CONSEIL D'ECOLE DU 28 MAI 2018**

Présent(e)s :

- Mme Gestkoff (directrice), Mme Ledoux, Mme Delfraissy, Mme Loiseau, Mme Panhaleux (enseignants),
- Mme,Varin, Mme Bastos, Mme Rachidi, M. Serein (représentants des parents d'élèves)
- M. Lépine (Maire), Mme Duprat (conseillère municipale)

Absents excusés: Mme Darmon (IEN) ; M. Dovergne, M. Noirault (conseillers municipaux) ; M. Coffin (DDEN) ; M. Nadeau, Mm Delafontaine, M. Vasseur, Mme Anquez, (représentants des parents d'élèves),

Début de séance	18h25
<p align="center"><b>Alerte incendie PPMS</b></p>	<p>L'alerte incendie a été faite le 17/05/2018. Les enseignantes et les enfants n'étaient pas prévenus et l'exercice a eu lieu avant la récréation. L'évacuation a duré 4'08 et s'est faite dans l'ordre et le calme. L'appel a duré 1'30. Les enseignantes et les élèves rencontrent encore des difficultés à différencier les 3 types de sonneries d'alarme. Elles ont convenu de faire un apprentissage en amont des différents signaux sonores. La directrice rappelle à l'équipe municipale que l'avertisseur sonore de stade à air comprimé, ainsi que 2 rouleaux de scotch gaffer supplémentaires pour la zone du dortoir à scotcher (fenêtres, portes et bouches de ventilation) n'ont pas encore été fournis.</p> <p>L'exercice de confinement intrusion a été effectué le lundi 28 mai à 9h50. Il s'est fait en bon ordre et les enfants ont été nettement plus calmes que l'année dernière. Le signal d'alarme reste peu audible à l'étage. La directrice demande à la mairie s'il est possible de poser un dispositif de sonnerie d'alarme au premier étage. Toutes les classes sont pourvues d'eau. Mme Delfraissy demande s'il est possible de débarrasser la petite pièce du fond où elle doit se confiner lors des prochaines vacances. D'ailleurs cette pièce n'a pas encore été dotée de bouton moleté, et le penne de la porte du cagibi, côté classe de Mme Ledoux est à nouveau bloqué.</p> <p>Par rapport aux conseils donnés par l'adjudant-chef Barthier l'année dernière. Il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De mettre à disposition des sucres emballés dans toutes les classes</li> <li>• De penser à barricader les portes dans la mesure des moyens matériel à disposition.</li> </ul> <p>La directrice remercie l'équipe municipale pour la pose des boutons moletés et des films occultants sur les fenêtres des couloirs.</p>
<p align="center"><b>Rentrée 2016/2017</b></p>	<p>A la prochaine rentrée, les effectifs baissent, l'école passe de 129 élèves à 123/124, il y aura une moyenne de 25 élèves par classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PS/MS/GS : 11 (+2 ?) PS, 11 MS + 1GS (23 à 25) Mme Panhaleux</li> <li>- GS/CP : 15 GS, 9 CP (24) Mme Loiseau</li> <li>- MS/CE1: 5 MS, 19 CE1, (24) Mme Delfraissy</li> <li>- CE2/CM1 : 10 CE2, 15 CM1(25) Mme Gestkoff</li> <li>- CM1/CM2 : 7 CM1, 18 CM2 (25) Mme Ledoux</li> </ul> <p>Déclouisonnement MS Mme DELFRAISSY avec les classes de Mme LOISEAU (mardi et jeudi après-midi après la récré) et celle de Mme PANHALEUX (lundi et vendredi matin après la récré) pour la motricité. Et déclouisonnement des MS dans la classe de Mme Panhaleux tous les débuts d'après-midi pour la phonologie et la découverte du monde.</p> <p>Mme Gestkoff assurera la direction l'année prochaine.</p> <p>Les listes des classes seront affichées à la prérentrée. Elles seront aussi mises en ligne sur le site de l'école (mais susceptibles de modifications jusqu'au jour de la prérentrée). Il en sera de même pour les listes de fournitures demandées par les enseignantes.</p> <p>Les informations concernant l'entrée au collège ont été communiquées aux parents. Les autres renseignements seront transmis au fur et à mesure que nous les recevrons. Les CM2 vont visiter le collège Guillaume Cale le jeudi 31 mai.</p> <p>Mme Panhaleux propose de recevoir les parents des futures « petite section » afin qu'ils puissent voir la classe fonctionner la semaine du 18 au 22 juin de 8h30 à 10h00. Il y aura aussi une réunion d'accueil des nouveaux arrivants le samedi 30 juin à 10h.</p>
<p align="center"><b>Vote et adoption du projet d'école</b></p>	<p>Une copie du projet d'école 2018-2021 a été envoyé à l'ensemble des membres du conseil d'école pour lecture avant adoption. L'équipe enseignante est ouverte aux suggestions des membres du conseil d'école s'ils souhaitent y apporter des modifications.</p> <p>Pour mettre en place l'ENT, la directrice propose au périscolaire de se renseigner sur le fonctionnement de Beneyluschool et demande à la mairie s'il est possible d'envisager de subventionner les 149€ d'abonnement. L'équipe enseignante sera très attentive aux autorisations de publication de photos avant toute mise en ligne sur l'ENT de l'école. Les représentants parents d'élèves suggèrent de pouvoir aussi utiliser cet espace de communication La directrice doit encore se renseigner auprès de BeneyluSchool sur les codes d'accès des parents aux différentes pages (administratif de l'école, classes, périscolaire, APE.....).</p>

	<p>L'équipe enseignante va continuer à utiliser Edumooov pour tout ce qui concerne le livret scolaire, car Beneyluschool n'offre pas la possibilité du cahier journal utilisé par 2 enseignantes. De plus, les parents d'élèves sont encore en train de s'y familiariser, donc il lui semble plus judicieux de rester sur ce type de livret numérique.</p> <p>Mme Varin propose d'ajouter une action au projet d'école en soumettant l'intervention « Premiers secours » proposée par PDVFORMATION.fr et qui a déjà été pratiquée dans l'école de Péroy les Gombries auprès des élèves de CM2. La directrice prend note de cette proposition qui peut s'inscrire dans le parcours santé et citoyen du projet d'école.</p> <p>La directrice propose de procéder à l'adoption du nouveau projet d'école. Après un vote à main levée, ce dernier est adopté à l'unanimité.</p>
<p align="center"><b>Fournitures scolaires</b></p>	<p>Les listes de fournitures seront données en fin d'année dans chaque classe pour la rentrée suivante et mises en ligne sur le site de l'école. Les enseignantes disposent d'un budget de 30€ par élève (hors achat du papier 500€ et crédit direction 250€) pour acheter les fournitures de classe, ainsi que les fichiers. L'équipe enseignante remercie l'équipe municipale pour la prise en charge du renouvellement des manuels à hauteur de 500€.</p> <p>Les enseignantes ont transmis leurs commandes en mairie et ont attendues qu'elles soient validées par le maire avant de les transmettre à leur fournisseur. La directrice demande s'il lui est possible de voir Mme Thorel au sujet des commandes papier pour connaître la quantité commandée et le coût afin de pouvoir comparer avec leur fournisseur Cyrano La générale des écoles de Meaux. Si c'est le cas, la directrice demande de prendre en charge les commandes de papiers. Elle suivra la même procédure que pour les commandes de fournitures : signature en mairie avant transmission de la commande au fournisseur.</p> <p>Fournitures scolaires : Comme cette année, les parents fourniront du matériel qui restera en classe. Par contre, les directives du ministère de l'Education Nationale préconisent une liste de fournitures a minima qui ne permet pas de constituer une réserve de matériel en classe pour le reste de l'année. La possibilité de constituer une réserve de matériel en classe sera proposée aux parents en bas de la liste des fournitures.</p>
<p align="center"><b>Point sur le matériel informatique et son entretien.</b></p>	<p>L'année dernière le devis d'intervention pour l'entretien du matériel informatique était nettement trop cher. Cependant, la directrice regrette de ne plus profiter de l'interactivité du VPI de sa classe depuis décembre 2016. C'est pourquoi, elle propose à l'équipe municipale d'envisager de demander un devis sur la base de 2 jours d'intervention par an (1 en juillet pour réinstaller les ordinateurs élèves et 1 en janvier pour les réparations courantes) ; une journée d'intervention coûterait environ 700€.</p> <p>De plus, une mère d'élève travaillant dans ce domaine propose de donner les coordonnées de son entreprise, afin d'avoir un élément de concurrence avec le prestataire sollicité l'année dernière. Comme son entreprise fournit aussi du matériel informatique et prend en charge son entretien, l'équipe enseignante demande s'il serait possible d'établir un devis pour la mise en place d'un serveur pour l'ensemble des ordinateurs de l'école. Cela éviterait de demander des clés USB à chaque élève et permettrait aussi d'installer les mises à jour plus facilement et permettrait de l'inscrire dans les investissements pour 2019.</p> <p>L'équipe enseignante remercie la mairie pour le changement de fournisseur d'accès qui a permis une nette augmentation du débit internet. Par contre, depuis lors, la fonction scanner et fax du copieur ne fonctionnent plus.</p>
<p align="center"><b>'Sorties scolaires et projets</b></p>	<p><b>Judi 31/05</b> CM2 visite collège  <b>Judi 14/06</b> 4 classes : MS/GS/CP de Mme LOISEAU, CP/CE1/CE2 de Mme DELFRAISSY, CE2/CM1 de Mme GESTKOFF et celle de CM1/CM2 de Mme LEDOUX : Course d'orientation au parc de Geresme à Crépy en Valois. Les parents sont sollicités pour encadrer des groupes de 5/6 élèves.  <b>Lundi 02/07</b> Une matinée dans ma future classe. Les élèves passent le début de matinée dans leur future classe. Les CM2 vont dans la classe de maternelle avec Mme Panhaleux.  <b>Mardi 03/07</b> Les classes de Mmes PANHALEUX, LOISEAU et DELFRAISSY vont à Villeneuve la Garenne à Une Journée au Cirque  <b>Judi 05/07</b> Les classes de Mmes LEDOUX et GESTKOFF vont en sortie à Provins</p> <p><b>Classe cuivre 2018/2019</b> : Classe cuivres. Les élèves de CE1 et CE2 auront des instruments à la maison. La CCPV aura 2 interventions par semaine : une par l'apprentissage des instruments, l'autre plus axé sur le code de la musique. La directrice espère qu'il y aura aussi une intervenante CCPV chant choral pour les 3 autres classes.</p> <p><b>30<sup>e</sup> prix des Incorruptibles</b> : La directrice a demandé s'il était possible encore cette année que la bibliothèque achète tout ou partie de la sélection des incorruptibles afin de les prêter à l'école pour l'année scolaire. Mme Garest lui a répondu que la MDO demande à ce qu'un projet de partenariat soit établi entre l'école et la bibliothèque. Les enseignantes vont leur soumettre plusieurs idées (découverte de la bibliothèque, de l'objet livre, des métiers du livre, vote et remise des diplômes pour le 30<sup>e</sup> prix des Incos, recherches documentaires) mais précisent que leur venue à la bibliothèque devra se faire sur le temps scolaire. Elles soulignent aussi que l'exiguïté des locaux de la bibliothèque rend difficile la venue de toute une classe de grands.</p>

<p><b>Point sur la coopérative scolaire</b></p>	<p>Début mai, il y avait 257,47 euros. Mais en cours de dépôt (+90 €) et en cours de dépenses matériel scolaire (-80,50 € correspondant à du petit matériel). Mme Panhaleux demande à M. le maire si le remboursement de 897€ de la sortie au cinéma est en cours. M le maire répond que l'ordre de paiement a été émis la semaine dernière auprès du trésor public.</p> <p>Dans les dépenses à prévoir, il reste 594€ pour la sortie « Une journée au cirque », les familles participeront à hauteur de 10€, ce qui représente 30% de la dépense totale. Il reste à payer 384€ pour la sortie à Provins, les familles contribueront à hauteur de 8€, ce qui représente 30% de la dépense totale.</p> <p>Les dépenses de cars pour les sorties à Villeneuve la Garenne, Provins et au Parc de Géresme s'élèvent à 2020€. Mme Panhaleux propose que la coopérative prenne en charge les 20€ de dépassement du budget cars alloué par la mairie. M. le maire répond que cela ne sera pas la peine, la mairie prendra en charge la totalité. Le coût du transport des CM2 au collège de Nanteuil est pris en charge moitié-moitié (soit 80€) par la coopérative de l'école, et celle de Péroy les Gombries.</p> <p>La directrice informe les DPE, qu'elle a reçu un nouveau photographe scolaire, elle souhaite transmettre ses coordonnées à l'APE pour que ce soit elle qui organise les photos de classes et individuelles. Elle propose aussi que l'appel à cotisation auprès des familles soit fait en début d'année. L'école fera un appel aux dons pour la coopérative scolaire en janvier/février.</p>
<p><b>Travaux effectués et à prévoir</b></p>	<p><u>Remerciements :</u> L'équipe enseignante remercie la mairie et son service technique pour l'ensemble des travaux effectués durant les vacances et au fil des semaines (boutons moletés, pose des nouveaux rideaux classes 3 et 4, étendoir, matériel pour la pharmacie).</p> <p><u>Travaux liés au fonctionnement de l'école à prévoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vider le cagibi de l'étage des objets trouvés dans la sous-pente (plan anti-intrusion), Mme Delfraissy laissera tout ce qu'il faut évacuer au milieu de la classe en fin d'année.</li> <li>- L'insonorisation de la classe de Mme Loiseau et de la salle informatique (pose du faux plafond).</li> <li>- Peinture du hall côté maternelle</li> <li>- Huiler la poignée et les gonds de la porte de la classe 3 (Mme Delfraissy).</li> <li>- Pose de rideaux opaques dans les classes 4 (Mme Loiseau) et 5 (salle informatique)</li> <li>- Pose de nouvelles tringles à rideaux dans les classes 2 (Mme Gestkoff) et 3 (Mme Delfraissy)</li> <li>- Pose des boutons moletés à la porte de la salle au fond de la classe 3.</li> <li>- Changement du film Veleda sur le tableau de la classe 3 (Mme Delfraissy)</li> <li>- Lessiver le mur à côté de la porte de la classe 3</li> <li>- Vérifier la présence d'objets éventuels derrière les radiateurs dans les classes</li> <li>- Remise en route des fonctions scanner et fax du copieur.</li> </ul> <p>Cette liste sera éventuellement complétée et transmise à la fin de l'année scolaire.</p> <p>Achat d'un tampon encreur au nouveau nom de l'école avec une recharge d'encre.</p>
<p><b>Demande d'aménagements mobiliers dans l'école</b></p>	<p><b>Mobilier :</b> Pour l'accueil des MS, Mme Delfraissy demande une table hexagonale et des petites chaises. Mmes Gestkoff et Delfraissy demandent à monsieur le Maire, s'il est possible d'acheter des bancs pour leur classes (investissement d'environ 350€). M Lépine regrette qu'ils n'aient pas été demandés au 2<sup>ème</sup> conseil d'école avant le vote des budgets en mairie. Les 2 enseignantes s'excusent de cette demande tardive et M Lépine va voir ce qu'il est possible de faire. Mme Gestkoff s'engage à lui transmettre un devis très rapidement.</p>
<p><b>Kermesse</b></p>	<p><u>Pour le spectacle :</u> Les enseignantes demandent s'il serait possible de trouver des ballots de paille pour baliser la piste de cirque de 8m de diamètre au milieu de la cour. Elle demande si la mairie accepte de mettre à disposition les tapis dans la salle de motricité à partir du mercredi 27 juin après-midi. Il ne sera pas nécessaire de monter la grande scène cette année. Les enfants seront appelés à venir à l'école pour 12h45 pour avoir le temps de les maquiller. Le spectacle débutera vers 13h30, et se terminera vers 15h. La remise des bons d'achats au CM2 se fera à l'issue du spectacle.</p> <p><u>Pour l'organisation de la kermesse :</u> Elle débutera vers 11h, une vente de hot-dog-frites sera proposée aux parents avant le spectacle. La kermesse avec les stands de jeu débutera après la remise des prix vers 15h, fermeture vers 17h00/17h30.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mairie fournit la sono, l'appareil à hot-dog et la friteuse</li> <li>• Les DPE demande à M. Lépine, s'il lui est possible de fournir de la sciure de bois pour la pêche à la ligne</li> <li>• Les DPE ont prévu d'installer une structure gonflable sur le stade de foot et demandent à la mairie d'installer les barrières tout autour. Il faudrait aussi un barnum pour créer un peu d'ombre à ceux qui encadrent et pour les enfants qui attendent leur tour. Créer des groupes d'élèves en fonction de leur âge. Avec les barrières créer une entrée d'un côté et une sortie de l'autre, avec une aire de déchaussage sur des tapis devant la structure, S'équiper d'un chronomètre et d'un sifflet pour limiter le temps dans la structure. Relayer souvent les parent qui encadrent car c'est stand assez fatigant</li> <li>• L'association des motards sera sur le parking de la mairie, le maire fera un arrêté municipal pour</li> </ul>

	<p>leur circulation dans la rue Jean Charron</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mairie assurera le service de sécurité et l'assurance de l'évènement.</li> <li>• Après discussion, il convient de faire un tri dans les lots, d'organiser cela sous forme d'achat d'enveloppe gagnante, sans tirage au sort.</li> <li>• Les DPE demandent à la mairie de fournir, des chaises pour le spectacle et la kermesse, ainsi que des tables pour les stands</li> </ul> <p>Mme Gestkoff rappelle qu'elle ne pourra rester cette année jusqu'à la fin, il faut donc prévoir une personne possédant les clés et le code de l'alarme à l'issue du rangement.</p> <p>L'année prochaine si c'est l'APE qui organise la kermesse, elle devra avoir souscrit une assurance couvrant ce type d'évènements qui ont lieu dans les locaux scolaires mais en dehors du temps scolaire</p>
<b>Fin de séance</b>	20h30